



MODIFICATION N°1

Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2022
Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme engagée par arrêté municipal du16 avril 2026

SOMMAIRE DU DOSSIER

1. Note de Présentation

Pièces du PLU modifiées :

4.1. Règlement (partie écrite)

4.1.1 Règlement

4.1.2 Annexe au règlement

4.1.3 Prescriptions graphiques réglementaires

4.2. Règlement (partie graphique)

Zoom du zonage